

Etudiants : le nouveau plan MIPE portables

Le plan MIPE, qui consiste à proposer des offres adaptées aux étudiants pour l'acquisition d'un ordinateur portable, a rencontré le succès en 2004 avec 100.000 étudiants équipés en 4 mois. Elle est renouvelée en 2005.

L'offre porte essentiellement sur des ordinateurs portables à 1.000 euros, considérés comme représentant un bon compromis entre le matériel, les logiciels et le prix. Les caractéristiques communes spécifiées prévoient une autonomie minimum 3 heures, un port Wi-Fi 802.11b/g, modem 56Kbs, port Ethernet, ports USB 2.0, lecteur-graveur DVD, connecteur PCMCIA, système d'exploitation, suite bureautique, anti-virus et utilitaires. Pour accompagner la démarche, des prêts à taux 0 pour 1 euro par jour sont proposés aux étudiants, pour un minimum de 1.000 euros, et avec un échelonnement des remboursements jusqu'à 36 mois. 32.000 étudiants ont pu bénéficier de cette offre en 2004. Le plan soulève cependant de nombreuses questions. Et tout d'abord à qui a-t-il profité ? Certes, 100.000 étudiants ont pu s'équiper, mais le plan a pris des tournures d'opération marketing au profit des constructeurs. Le marché en 2004 s'est en effet concentré sur des portables d'entrée de gamme à moins de 1.000 euros, et en matière de configurations disponibles, le plan n'a rien apporté. De même, le financement des acquisitions à taux zéro s'est plutôt retourné contre les bénéficiaires, les étudiants. Ces derniers disposent déjà d'un accès à des prêts étudiants à taux 0, mais le financement des 32.000 portables a plutôt réduit l'enveloppe générale, sans faire l'objet d'une ligne budgétaire spécifique. Enfin, les universités et enseignants ont-ils pris la mesure de l'ampleur du plan ? Se sont-ils adaptés à la demande ? Ont-ils bénéficié d'une formation réellement adaptée ? Car il ne suffit pas de disposer d'un bel outil, encore faut-il l'exploiter et disposer d'outils pertinents ? Au final, si l'on ne peut que se féliciter d'assister à une augmentation du taux d'équipement en ordinateur des étudiants français, il reste cependant nettement inférieur à celui de leurs homologues anglo-saxons. Le gouvernement veut doubler la mise, passer d'un taux d'équipement de 8% à 16%. Met-il les moyens en face ? Et où en est l'équipement des écoles supérieures en borne Wi-Fi ? La liste des offres MIPE.